



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du VENDREDI 20 JUIN 2014

Date de convocation : 10 Juin 2014

Étaient présents : MM.DUBOIS Pierre, Maire ; MAUBOUSSIN Rémy, Mmes RIVOL Fabienne, adjoints ; Mme BRESTEAU Aude, M. BERTHO Yves, Mme DEGROUAS Marie-Jeanne, MM. MONGUILLON Julien & WERLE Franck

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents et excusés : Mmes BOULARD Christelle & RAYNAUD Magali, MM. BONSERGENT Damien, ROBIN Olivier (pouvoir à M. Dubois), Mmes DUFOURD Marjoleine (pouvoir à Mme Bresteau) et CERVellini Chantal (pouvoir à M. Bertho)

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Mme DEGROUAS Marie-Jeanne, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- * Désignation de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour les élections sénatoriales ;
- * Modification de voirie liée aux travaux de la LGV ;
- * Point sur les affaires scolaires ;
- * Point sur les travaux;
- * Point sur la sécurité ;
- * Affaires et questions diverses

1/ Désignation de 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour les élections sénatoriales

Conformément au décret n°2014-532 du 26 mai 2014, le conseil municipal est convoqué ce jour pour procéder à la désignation des délégués titulaires et suppléants pour l'élection des sénateurs (dimanche 28 septembre).

M. le Maire a ouvert la séance ; Mme Rivol a été désignée secrétaire ; conformément au code électoral, le bureau électoral est présidé par M. le Maire et comprend les 2 conseillers les plus âgés et les 2 conseillers les plus jeunes, à savoir : Mme Dégrouas, MM. Mauboussin & Monguillon et Mme Bresteau.

M. le Maire a invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants.

Sont proclamés élus délégués titulaires : MM. MAUBOUSSIN, DUBOIS et Mme RIVOL. : 11 voix au 1^{er} tour de scrutin ;

Sont proclamés élus délégués suppléants : Mme DEGROUAS, MM. BERTHO & WERLE : 11 voix, 1^{er} tour de scrutin.

2/ Modification de voirie liée aux travaux de la LGV

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du courrier du Conseil Général en date du 6 juin 2014 relatif à une proposition de modification de voirie dans le cadre de l'aménagement de la ligne LGV Bretagne – Pays de la Loire.

Suite à une demande du GFA COEURET, une modification de carrefour sur la RD46 et la VC 103 au niveau du calvaire. Cette demande entraîne à priori le déplacement du calvaire ; le coût de ces travaux est estimé à 4686 € HT et une emprise d'environ 27 m² deviendrait communale.

Sur proposition de M. le Maire, et, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ACCEPTE l'emprise supplémentaire d'environ 27 m².
- REFUSE la prise en charge de ces travaux et demande que ceux –ci soient pris en charge par ERE.

3/ Point sur les affaires scolaires

1. Compte tenu de la réforme scolaire, il est proposé de mettre en place la garderie municipale les mercredis :
 - le matin de 7h30 à 8h50
 - le midi de 12h à 13h ;Les tarifs seront fixés lors d'une prochaine séance municipale ;
2. Le Préau : des modifications sont à faire concernant le plancher ;
3. suite à la réunion du Conseil d'école du 19 juin, il est demandé l'aménagement d'un jardin dans l'espace bac à sable (sautoir) : l'achat de grandes jardinières ou carrés ; l'aménagement de placards ou achat d'armoires pour la petite salle située entre les deux classes maternelles. Cloison entre le grand dortoir et la petite salle afin de pouvoir utiliser cette salle l'après-midi. L'achat de toiles cirées pour protéger les tables des classes maternelles. Rappel de la commande de petit matériel (escabeau, tapis, abattant WC,...)

4/ Point sur les travaux

1. Ancienne Mairie

Travaux en cours ; désamiantage prévu le 30 juin ;

2. Voirie

L'entreprise Chapron a démarré les travaux d'aménagement de la Place de l'Europe ; fin des travaux prévu le 25 juin ;

Aménagement de l'espace : M. le Maire souhaite que l'aire de jeux soit installée cette année.

5/ Point sur la Sécurité

M. le Maire propose l'installation d'un radar pédagogique ; le CM valide cette proposition.

M. Werle, vice-président de cette commission informe les élus qu'une réflexion est mise en place pour la sécurité des citoyens et de leurs habitations ; des informations plus précises seront communiquées lors d'une prochaine séance.

6/ Affaires et Questions diverses.

Dossier Beslier:

Monsieur le Maire rappelle :

- Dans sa séance du 24 janvier 2014, le Conseil Municipal a proposé la cession de la voie communale n°133 d'une longueur totale de 235m à M. & Mme Beslier Stéphane pour un montant de 1 000 € (mille euros). Les frais de notaire restent à la charge de l'acquéreur. Proposition refusée par l'acquéreur ;
- Dans sa séance du 18 avril 2014, le Conseil Municipal a décidé de ne plus vendre cette voie communale ;

Suite à un nouvel entretien avec M. & Mme Beslier, et une visite sur place avec l'entreprise Peltier, M. Mauboussin, maire-adjoint, propose la cession de la partie de la voie communale derrière leur maison (environ 80m de long) au prix de 1€/m²

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- la cession d'une partie de cette voie communale n°133 au prix de 1€ le m² (environ 80ml) ;
- les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de l'acquéreur ;
- l'établissement d'une convention entre la commune et les propriétaires pour l'autorisation de rejet des eaux pluviales dans l'étang de ceux-ci.

Courrier du Père Sossou

M. le Maire fait part du courrier du Père Sossou ; il est proposé une rencontre avec les élus du canton, la musique de Neuvy et les Présidents des sections d'anciens combattants le samedi 28 juin à 10h30 à Conlie.

M. le Maire étant en déplacement professionnel, Mme Rivol et sous réserve Mme Boulard représenteront la commune de Lavardin.

Contrat Citéos : le Conseil Municipal décide de dénoncer le contrat avec CITEOS pour la mise à disposition de motifs lumineux pour les fêtes de Noël.

Des crédits sont inscrits au budget pour l'acquisition de ces illuminations.

Ecole privée de Chaufour Notre Dame : M. le Maire fait part du courrier de l'école Ste Jeanne d'Arc de Chaufour ND ; celle-ci demande une participation aux frais de fonctionnement pour des enfants de la commune scolarisés dans cette école (liste des élèves non fournie). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal refuse toute participation financière.

Tour de table des Elus :

Yves Bertho informe qu'il a participé aux universités des élus locaux au Mans et qu'il a appris beaucoup sur le rôle des élus ;

Aude Bresteau informe que la visibilité est difficile quand les parents sortent de l'école : un massif est trop haut et gêne la visibilité ; d'autre part, le transport scolaire a des difficultés pour sortir de cette voie si des voitures sont en stationnement en face. Après débat, il est proposé d'interdire le stationnement pendant les jours d'école.

Franc Werle fait part que des administrés se plaignent des bruits dûs aux travaux de bricolage ou de jardinage (tondeuse, tronçonneuse, perceuses,...) ; Il est proposé de rappeler via le site internet et le prochain bulletin municipal les horaires pour ces différents travaux.

Marie-Jeanne Dégrouas demande s'il est possible que les élus aient une copie du planning d'utilisation de la salle ; demande ce qu'elle doit répondre quand des habitants lui demandent le devenir du bénéfice réalisé lors du comice 2013. Ceux-ci doivent s'adresser au Président de l'association. Demande que M. Péan prévoit d'occulter les fenêtres au-dessus de l'estrade pour l'animation d'A Petits Pas le vendredi 27 juin prochain.

Séance levée à 20H 35